

Le CHD Zou – Collines recrute 55 agents

*Recrutement de 55 agents au profit du Centre Hospitalier
Départemental du Zou et Collines*



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DE LA SANTÉ



BP: 48 Abomey/ BENIN
Tél: +229-22-50-00-61/62

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA
SANTÉ DU ZOU

**CENTRE HOSPITALIER
DÉPARTEMENTAL**

N° DP43 /2022/CHD-ZOU/COLL/DIR/SAAE/DGAP

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur du Centre Hospitalier Départemental du Zou et des Collines communique :

Dans le cadre du renforcement des capacités dudit centre en ressources humaines de qualité, il sera organisé **Le Samedi 12 février 2022**, un recrutement de cinquante-cinq (55) agents sur fonds propres au profit du CHD-Zou/Collines.

1° Conditions d'accès

Les personnes intéressées par ce concours doivent remplir les conditions ci-après :

- Etre de nationalité béninoise ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre âgé de 18 ans au moins à la date de composition
 - de trente-neuf (39) ans au plus au 31 décembre 2022 pour les candidats des catégories A et B ;
 - de trente-quatre (34) ans au plus au 31 décembre 2022 pour les agents des catégories C et D ;

- Etre indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse, nerveuse, poliomyélitique ou lépreuse, ou en être définitivement guéri.

Les fonctionnaires de l'Etat, civils et militaires ou paramilitaires, partis volontaires de la fonction publique, ne sont pas concernés par le présent avis de recrutement.

2° Liste des pièces à fournir

Le dépôt des dossiers de candidature se fera du **Mercredi 19 janvier au Lundi 31 janvier 2022 à minuit** sur la plateforme **emploisante.gouv.bj** ou à la **Division Gestion Administrative et du Personnel du CHD-Zou/Collines.**

Lesdits dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- a) Une demande manuscrite adressée au Directeur du CHD-Zou/Collines ;
- b) une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- c) une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- d) une copie du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du lancement du recrutement ;
- e) une copie légalisée certifiée conforme du diplôme exigé pour l'emploi choisi ;
- f) une enveloppe timbrée format moyen portant l'adresse du candidat et son contact téléphonique.

Par ailleurs, il est rappelé que seuls les candidats présélectionnés et détenteurs d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, du certificat d'identification personnelle



ou de la carte d'identité biométrique et d'un pass vaccinal seront autorisés à composer. Aucune autre pièce ne sera admise.

Les candidats admissibles après la phase écrite seront soumis à un entretien et ou une pratique.

3° Centre de composition

Le test se déroulera le Samedi 12 février 2022 au Lycée Houffon d'Abomey à partir de 8 heures très précises.

Pour tous renseignements complémentaires (détail des emplois, épreuves et diplômes requis), les candidats sont invités à consulter le tableau docimologique ou se rapprocher de la Division Gestion Administrative et du Personnel.



NB : Les diplômes de tous les candidats déclarés admis seront soumis à une vérification d'authenticité.



TABLEAU DOCIMOLOGIQUE

RECRUTEMENT DE CINQUANTE CINQ AGENTS SUR FONDS PROPRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL DU ZOU ET DES COLLINES

Session du 12 février 2022

N° d'ordre	Emplois	Nombre de Places	Epreuves-Durée	Diplômes Requis
01	Docteurs en Médecine (Généralistes)	02	Pathologies générales Durée : 2 heures	Doctorat d'Etat en Médecine
02	Praticiens Spécialistes, option : Gynécologie Obstétrique	01	Gynécologie ou Obstétrique Durée 2 heures	Doctorat d'Etat en Médecine + quatre (04) ans au moins d'études spéciales en Gynécologie Obstétrique
03	Inspecteur d'Action Sanitaire (Anesthésiste-réanimateur)	02	Techniques d'anesthésie et de réanimation Durée : 2 heures	Diplôme d'Etat d'Anesthésie-Réanimation (BAC+5)

04	Techniciens Supérieurs d'Action Sociale niveau "A"	01	Pratique d'intervention d'aide à la personne Durée : 2 heures	Diplôme d'Etat de Technicien Supérieur d'Action Sociale
05	Techniciens Supérieurs de Laboratoire	03	Biochimie clinique Durée : 2 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : Analyses Biomédicales
06	Secrétaires des Services Administratifs	01	Rédaction administrative Durée : 2 heures	BAC GI
07	Contrôleurs d'Action Sanitaire (Infirmier Diplômé d'Etat)	13	Soins infirmiers Durée : 2 heures	Diplôme d'Infirmier Diplômé d'Etat BEPC + 3 ans
08	Assistants des Services Financiers	09	Comptabilité générale et gestion des stocks Durée : 2 heures	Diplôme de CAP/AC + attestation de fin de formation en informatique
09	Secrétaires Adjointes des Services Administratifs	02	Informatique : saisie en Word et Excel et gestion administrative Durée : 2 heures	CAP Employé de Bureau
10	Technicien d'Hygiène et d'Assainissement	01	Hygiène Hospitalière Durée : 2 heures	Diplôme de Technicien d'Hygiène
11	Auxiliaires de Pharmacie	04	Pharmacologie et initiation à la connaissance des médicaments et du stock Durée : 2 heures	CEP ou équivalent plus Diplôme d'Auxiliaire de pharmacie

12	Aide-soignant (e) (CEPE + Attestation de formation)	12	<ul style="list-style-type: none"> o Le nursing (toilette des patients, réfection des lits des patients, soins de bouche, prévention des infections des escarres). o L'hygiène hospitalière (Hygiène des locaux, o entretien du matériel de soins) Durée : 2 heures	CEP ou équivalent + Diplôme légalisé de fin de formation en métier d'Aide-soignant
13	Préposé des Services Administratifs	04	Dietée lacunaire Durée : 2 heures	CEP, classe de troisième plus attestation de fin de formation en informatique

NB : Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être appuyés d'une équivalence dûment établie par la Commission Nationale d'Etude des Equivalences de Diplômes (CNEEI)

Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.



08-12
Novembre

Rejoignez nous à

BÉNIN SANTÉ 2021

 Palais des Congrès Cotonou



Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



BÉNIN SANTÉ 2021

UNE INITIATIVE DE :



08-12 Novembre
Palais des Congrès
Cotonou

INSCRIPTION SUR www.benin-sante.org

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les «vertiges ». Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépatogastro-entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19".

À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Covid-19 au Bénin : les gardes-malades dans le viseur du vaccin

Dans une note circulaire en date du 24 Septembre 2021, le Directeur National de la Médecine Hospitalière, Dr Ange D. DOSSOU invite les responsables hospitaliers à ne donner accès aux hôpitaux qu'aux gardes-malades ayants présentés leurs carnets de vaccination Covid-19.

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de la Covid-19 et en vue de réduire la contamination intra hospitalière, il est porté à la connaissance de tous les directeurs d'hôpitaux que les gardes-malades n'auront désormais accès à l'hôpital que sur présentation de leur carte de vaccination (Covid-19).

Le Dr Ange D. DOSSOU invite par cette note circulaire les directeurs d'hôpitaux à prendre des mesures idoines pour sa mise en œuvre effective à partir de sa date de signature.

En tout état de cause, avertit le Directeur Nationale de la Médecine Hospitalière, des équipes de supervisions seront déployés sur le terrain pour vérifier le respect de cette prescription.

Cotonou le 24 SEP 2021

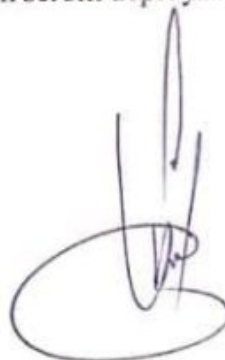
N° 0456 MS/DC/SGM/DNMH/SEH/SD

NOTE CIRCULAIRE

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 et en vue de réduire la contamination intra hospitalière, il est porté à la connaissance de tous les Directeurs d'Hôpitaux que les garde-malades n'auront désormais accès à l'hôpital que sur présentation de leur carte de vaccination (COVID-19).

J'invite donc tous les Directeurs d'Hôpitaux à prendre des mesures idoines pour la mise en œuvre effective de la présente mesure qui entre en vigueur à partir de la date de signature de la présente note.

En tout état de cause, des équipes de supervision seront déployées sur le terrain pour vérifier le respect de la présente prescription.



Dr Ange D. DOSSOU
Directeur National de la Médecine Hospitalière